

Bureau LIFB en visioconférence Mercredi 22 Mars 2023 – Compte-rendu Adopté à l'unanimité le 10/05/2023

<u>Présents</u>: Hugo ANEST, Sonia KACED, Corentin XOUAL, Marie-Jeanne BOULANGER, Adèle RABY (*arrivée 21h45*), Brigitte VINCENT, Maurice PAQUET (*arrivée 20h30*), Paul ADAM (*départ 23h00*)

Invité: Olivier DAUBE (Directeur LIFB)

Rappel de l'ordre du jour :

- PV du Bureau du 11-01-2023 (**vote**)
- Questions d'actualité :
 - o Point sur les licences à date
 - Point ressources humaines
 - o Retour sur le CPL du 15-03-2023
- Point statutaire :
 - o Assemblée Générale du 31-05-2023
 - Timbre Ligue
 - Révision de nos statuts Ligue
- Siège de la Ligue
- Point sportif:
 - Réforme des compétitions jeunes
 - o Organisation d'une compétition parabadminton de haut-niveau
- Point financier:
 - o Résultat provisoire de l'exerice 2022
 - o ANS 2023 et autres subventions (dont Dialogue de gestion)

1. PV de réunion du Bureau du 11-01-2023

<u>Une seule remarque formulée sur une faute de frappe dans le rappel de l'ordre du jour (PV du bureau du 20-10-2022 et non du CA)</u>: la modification sera effectuée.

□ POUR : 4/ CONTRE : 0/ Abstention : 0

□ Décision : Adopté à l'unanimité

Ligue de la Fédération Française de Badminton Habilitée par arrêté ministériel n°SPOV1243663A Le 31 décembre 2012

Siret: 34772637400049

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE BADMINTON

64 rue du Couëdic 75014 PARIS Téléphone : 01.81.70.61.35 contact@lifb.org www.lifb.org



2. Questions d'actualité

a- Licences à date

La barre « historique » des 37.000 licences a été franchie ces derniers jours avec des situations toujours très hétérogènes selon les territoires : augmentation sensible des licenciés sur Paris (+7,6%) et petite couronne (+ les Yvelines) et recul dans les autres départements.

Paul ADAM précise que cette tendance n'est pas nouvelle ; les comités 75/93 par exemple ont augmenté de 40% environ leur nombre de licenciés en 10 ans alors que le comité 95 baisse régulièrement. Cela doit nous donner des pistes de travail pour développer les affiliations / licences dans ces territoires (*utilisation du levier du dialogue de gestion avec les comités*).

Comités Licences au 22-03-2020		Licences au 22-03-2022	Licences au 22-03-2023	Variation (par rapport à la saison 2019-2020)		
	22-03-2020	22-03-2022	22-03-2023	18 3813011 2013-2020)		
75	4.272	4.024	4.596	<mark>+7,6%</mark>		
77	5.406	4.842	5.400	-0,1%		
78	5.582	5.176	5.914	<mark>+5,9%</mark>		
91	5.210	4.757	5.205	-0,1%		
92	5.508	5.206	5.809	<mark>+5,5%</mark>		
93	2.389	2.309	2.534	<mark>+6,1%</mark>		
94	4.068	3.816	4.112	+1%		
95	3.479	3.180	3.437	-1,2%		
TOTAL	35.923	33.498	<mark>37.011</mark>	<mark>+3%</mark>		

b- RH de la LIFB

- <u>Catherine</u>: elle est absente pour une période de 3 mois minimum. Son traitement suit son cours. Notre cabinet comptable nous a dépêché une collaboratrice pour le suivi de la saisie (intervention bi-mensuelle sur site). Le reste de ses tâches repose sur les équipes.
- Arrivées de Sana / Hélène : Hélène TERRASSE, chargée de mission JOP2024 et développement du badminton prendra ses fonctions le 29-03 pour un CDD de 18 mois. Sana MEZIANI viendra renforcer le secteur de la communication en stage (jusqu'au 31-08).
- o Recrutement à venir :
 - Formation: les départs de Frédéric et Sofian, le passage à temps complet de Geoffrey sur le secteur DVP va entraîner une vacance de poste. Le recrutement va être lancé prochainement.
 - <u>Diversité des pratiques</u>: lancement du recrutement d'un stagiaire Bad'Tour pour la saison estivale. Des profils ont été identifiés lors d'un jobdating à l'ILEPS de Cergy.



Hugo ANEST rappelle que le recrutement de stagiaires et/ou d'apprentis est une obligation contractuelle avec le Conseil Régional (2 conventions = 2 stagiaires).

c- CPL du 15-03-2023

Hugo ANEST fait un retour sur ce CPL qui a évoqué des sujets importants et notamment :

- <u>La réforme des textes fédéraux</u> (suite à la parution de la Loi 2022-296 du 02-03-2022 visant à démocratiser le sport en France et qui comprend un volet important sur la gouvernance des fédérations):

Pour les Fédérations	Représentation de tous les licenciés aux AG électives	Limitation des mandats et parité	Constitution du COMEX (scrutin de liste)	
	Représentation pondérée des clubs en fonction du nombre de licences + critères EFB / Ecobad (50% max du total des voix)	3 pour le Président-e-, vice-Président-e-, Trésorier, Secrétaire général-e-	21 membres, fin du scrutin plurinominal	
Propositions FFBaD	Ligues (dans le format actuel) pour 30% max des voix	4 pour les membres du COMEX	La liste arrivée 1 ^{ère} dispose de 14 élus La liste arrivée 2 ^{ème} dispose de 2 élus	
	Comités pour 20% max des voix	Parité intégrale	2 sportifs de haut- niveau, 1 Officiel	
	Le cumul représentant Ligue / comité ne sera pas possible		technique, 1 médecin et 1 entraîneur	

De nouveaux statuts devraient être proposés au vote lors du 2^{ème} semestre 2023. Un impact est à prévoir sur nos propres statuts (*voir plus loin*).

Calendrier des AG électives FFBaD et organes déconcentrés :

- AG nationale avant le 31-12-2024
- AG lique avant le 31-03-2025 (mandats prorogés de 6 mois)
- AG comités avant le 30-06-2025 (mandats prorogés d'1 an)
- <u>Communication</u>: harmonisation des logos et des chartes graphiques des organes déconcentrés
- <u>Le dialogue de gestion</u> : il a été rénové et prend la forme d'une réelle contractualisation pluri-annuelle :
 - Part fixe (24.980€ pour l'Ile-de-France): choix des critères de développement, qualité du diagnostic territorial
 - Part variable : qualitative sur l'avancée des projets



En 2022, la part variable a été calculée uniquement sur des critères quantitatifs d'évolution des licences (au regard des objectifs fixés par la FFBaD) soit 5.037€ pour la LIFB (30.017€ au total).

3. Point statutaire

a- Prochaine AG LIFB et révisions statutaires

Ordre du jour prévisionnel :

- AG Extraordinaire (quorum : 50% des délégués représentant 50% des voix) pour des modifications statutaires (en attendant les nouveaux statuts fédéraux) :
 - Scrutin de liste ou mixte liste / plurinominal
 - Possibilité d'AG en visioconférence (AG Financière de décembre en particulier)
 - Suppression de l'obligation du médecin au niveau Ligue
 - Possibilité de procuration ?
 - Suppression du quorum sur les AG ordinaires ?
- o Rapport moral et d'activité
- o Rapport financier 2022 et affectation du résultat
- Timbre ligue 2023-2024 (voir ci-après)
- o Récompenses fédérales et sportives

L'AG extraordinaire sera convoquée normalement le 31-05 puis reportée à une date déjà fixée dans la convocation en cas d'absence de quorum.

Ce moment statutaire devrait avoir lieu à Issy-les-Moulineaux (92).

b- Proposition de timbre lique 2023-2024

Les ligues, en particulier la LIFB, doivent répondre aujourd'hui à de nombreux enjeux :

- Nécessité de maintien du niveau d'exigence et de formation sur l'accès au haut-niveau (pôle espoir notamment),
- Augmentation de la présence des salariés sur le territoire au soutien du réseau,
- Recrutements (chargée de mission JOP2024, formation) sur des profils moins juniors
- Augmentation de certains postes de dépenses (défraiement des OT)
- o Inflation importante (+20% sur les volants, électricité, déplacements...)
- Perspective de diminution des dépenses publiques (ANS)





Le timbre ligue n'a pas augmenté depuis près de 10 ans et se situe aujoud'hui très en dessous de la moyenne nationale :

Cotisatio	ons LIFB	Moyenne nationale	Centre Val de Loire	AURA	NAQ	Grand Est	PACA	Bretagne
Affiliations	25€	43,76€	21€	70€	23€	30€	50€	69€
Adultes	13,45€	18,82€	20€	19,75€	17,5€	20,95€	16,9€	16,25€
Jeunes	12,75€	17,63€	18€	19,75€	13,2€	17,95€	16,85€	14,96€
Minibads	6,52€	9,05€	9€	9,88€	6,6€	9,12€	8,37€	7,63€

Propositions 2023-2024	Affiliaitons / licences à date	Cotisations actuelles	Objectifs 2025- 2026	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
Associations	254	25€	30€	28€ <u>(+12%)</u>	27€ <mark>(+8%)</mark>	26€ <u>(+4%)</u>	25€ <mark>(+0%)</mark>
Adultes	24.411	13,45€	17€	15€ <u>(+11,5%)</u>	14,5€ <u>(+7,8%)</u>	14€ <u>(+4,1%)</u>	15€ <u>(+11,5%)</u>
Jeunes	11.751	12,75€	15€	14€ <u>(+9,8%)</u>	13,5€ <u>(+5,9%)</u>	13€ <u>(+1,9%)</u>	13,5€ (+5,9%)
Minibads	779	6,52€	9€	8€ <u>(+22,7%)</u>	7,5€ <u>(+15%)</u>	7€ <u>(+7,3%)</u>	6€ <mark>(-9%)</mark>
Recettes affiliations	483,2K€		+115K€	+53,7K€	+35,2K€	+16,7K€	+45K€

Après échanges, <u>le scénario 4 est celui retenu par le bureau</u> avec la modification suivante : 7€ pour les minibads. Celui-ci sera présenté en CA le 19-04.

4. Siège de la Ligue

a- Fin du bail

Le propriétaire nous a informé ce jour officiellement de :

- La mise en congés à échéance (14/10/2023) : pas de renouvellement du bail en raison de la vente du bâtiment,
- Notre droit de préemption sur la vente (prix fixé : 820K€) valable 1 mois

b- Options

Compte tenu de l'ouverture de la Maison régionale des Sports (MRS) livrée fin 2024 / courant 2025 très certainement, 3 options s'offrent à nous avec chacune des avantages et des inconvénients :



- o L'achat du siège actuel (prix négociable, travaux à prévoir, frais de notaire)
- Une nouvelle location (baux de 3/6/9, coûts d'installation importants, compter sur un loyer 30% plus cher si l'on souhaite rester dans le même secteur, double loyer sur une période de 2-3 mois)
- Coworking en attendant l'installation dans la MRS (mutualisation des services généraux, pas de stockage, durées plus souples)

De nombreux échanges s'en suivent :

Option préférentielle : coworkingOption éventuelle : nouvelle location

o Option rejetée : achat du bien actuel

Un groupe de travail va être constitué autour d'élus (a minima Hugo et Brigitte) et de salariés (Geoffrey et Olivier).

5. Point sportif

a- Réforme des compétitions jeunes

La réforme porterait sur le Championnat de France jeunes avec un resserrement des tableaux pour permettre d'intégrer des infrastructures plus petites ainsi que sur les compétitions U17, U15 et U13.

- Compétitions U17 / U15 :
 - Suppression des CIJ et Top Elite
 - 3 CEJ avec tableaux de 16 joueurs, classement intégral
 - 2 tabelaux max par joueur
- Compétitions U13 :
 - 6 CEJ + 2 brassages nationaux
 - BN1 qualificatif pour les CEJ1, 2 et 3
 - BN2 qualificatif pour les CEJ4, 5 et 6

La proposition relative aux U13 augmenterait sensiblement les coûts pour les ligues (ou pour les clubs / familles) et contraindrait les ligues à organiser 1 CEJ tous les 2 ans.

Par ailleurs, pour que cette réforme puisse être anticipée dans les territoires (adaptation éventuelle des formats de compétitions régionales), il faudra qu'elle soit votée rapidement (pas de retour sur l'échéance).

b- Compétition parabadminton de haut-niveau en 2024 :

Des échanges ont eu lieu avec le club IMBC92 sur l'accueil de cette compétition à l'issue desquels une lettre d'intention a été envoyée à la FFBaD en amont du COMEX du 11 et 12-03-2023.





Compte tenu du calendrier prévisionnel 2024 (test event IFB organisé à l'Arena Porte de la Chapelle en mars ou avril 2024), l'éventualité d'une compétition internationale parabadminton en France en 2024 a été rejetée.

La proposition de la FFBaD est la suivante :

- o Organisation du Championnat de France Parabadminton en 2024
- o Organisation d'une compétition internationale Parabadminton en 2025

Nous attendons le retour de l'IMBC92 sur cette proposition.

6. Point financier

a- Clôture de l'exercice 2022

L'exercice 2022 est en cours de clôture mais l'étude à date fait apparaître un résultat négatif à hauteur de 40K€ (budget initial voté à -81K€).

L'analytique devra être étudié de près mais les 1ers éléments à noter sont les suivants :

- Forte augmentation des recettes de licence (+357K€ par rapport à 2021, expliqué par la crise sanitaire)
- Forte augmentation des charges (+20% à 2.222K€) et des produits (+17%)
 là aussi en raison de la sortie de crise COVID
- o Charges / recettes sous-évaluées sur certains postes OPS et AHN

b- Subventions 2023

L'objectif 2023 est de maintenir les subventions actuelles et de diversifier le panel des financements obtenus :

 ANS 2023 : -8% de l'enveloppe globale (toutes fédérations concernées) et augmentation de la part club (49% de l'enveloppe globale en 2023 puis 50% en 2024)

En annexe du sujet ANS et comme la campagne 2023 vient d'être lancée, **Hugo ANEST** propose de maintenir la composition actuelle de la cellule territoriale en charge d'instruire la cinquantaine de dossiers franciliens :

Elus	Salariés		
Hugo ANEST	Olivier DAUBE		
Didier JACQUEMIN (comités)	Hervé GOULIN		
Marie-Jeanne BOULANGER (clubs)	Geoffrey DEVANLAY		
Sonia KACED	Carl SAINTON		



- Région Ile-de-France : nous avons rendu nos arbitrages pour le financement des actions 2023 (convention pluriannuelle ajustée chaque année si besoin) notamment sur la convention formation qui va connaître quelques changements. Maintien demandé des 79,01K€
- <u>Dialogue de gestion FFBaD</u>: subvention identique à prévoir à hauteur de 30K€
- Impact 2024 : consortium créé autour de la Fondation de la FFBaD et de l'association Match For Green autour d'une politique globale de sensibilisation au développement durable (40K€)
- <u>Budget participatif Ile-de-France (investissement)</u>: en complément de la demande Impact 2024, demande de financement des boxes de récupération compo'plume (7K€).
- ANS (suivi des sportifs de haut-niveau): demande de 15K€ pour assurer l'encadrement de la cellule de performance parabadminton (M. THOMAS / M. LEFORT).

Fin de la réunion : 23h15

Prochaine réunion: CA le 19 avril 2023

Le Président de la LIFB Hugo ANEST

A

La Secrétaire Générale adjointe Brigitte VINCENT

Le 31 décembre 2012